

Le retour des escadres dans l'armée de l'air

En 2014, l'armée de l'Air réactivait quatre escadres aériennes sur la BA702 d'Avord, la BA125 d'Istres et sur la BA133 de Nancy-Ochey.

Ces escadres avaient été supprimées en 1994 à l'initiative du général Vincent LANATA (*CEMAA 1991-1995*), dans le cadre de la posture de l'après Guerre froide, de la baisse du budget de la défense et en vue de réorganiser l'ensemble des escadrons sur un mode plus autonome.

Ces quatre premières escadres sont la 36^e Escadre de commandement et de conduite aéroportée (*EC2A*), qui regroupe quatre unités autour des Boeing E-3F AWACS ; l'Escadre sol/air de défense aérienne – 1^{er} Régiment d'artillerie de l'Air (*ESADA – 1^{er} RAA*), qui réunit trois unités dotées du système SAMP/T Mamba dédiées à la défense sol/air ; la 31^e Escadre aérienne de ravitaillement et de transport stratégique (*EARTS*), qui comprend le Groupe de ravitaillement en Vol 2/91 Bretagne doté de Boeing C-135FR et l'Escadron de soutien technique spécialisé (*ESTS*) 15/93, et enfin la 3^e Escadre de chasse, qui regroupe en son sein les trois escadrons équipés de Mirage 2000D : EC 1/3 Navarre, EC 2/3 Champagne, EC 3/3 Ardennes, ainsi que l'ETD 2/7 Argonne, unité qui forme les nouveaux équipages sur Mirage 2000D.

Avec le projet "Unis pour faire face, Vision 2019", le CEMAA, le général Denis MERCIER, avait décidé d'étendre le système des escadres à l'ensemble du reste des escadrons. Ces modifications impliquent des transferts de noms d'unités, notamment pour les escadrons de chasse, ainsi que des changements de base et de codification des aéronefs, qui vont retrouver sur leurs flancs les traditionnelles numérotations d'escadre abandonnées en 2007 sur décision du général Stéphane ABRIAL (*CEMAA 2006-2009*).

Ainsi, les nouvelles escadres aériennes qui viennent d'être réactivées sont : la 8^e Escadre de chasse, sur la BA120 de Cazaux ; la 4^e Escadre de chasse, sur la BA113 de Saint-Dizier ; la 64^e Escadre de transport et l'Escadre aérienne de commandement et de conduite projetable (*EAC2P*) sur la BA105 d'Evreux ; la 61^e Escadre de transport, sur la BA123 d'Orléans ; la 2^e Escadre de chasse sur la BA116 de Luxeuil, et la 30^e Escadre de chasse, sur la BA118 de Mont-de-Marsan.

Actuellement stationné sur la BA113 de Saint-Dizier avec ses Rafale, l'Escadron de chasse 1/7 Provence change de nom, en intégrant la 30^e Escadre pour devenir l'Escadron de chasse 3/30 Lorraine sur la BA118 de Mont-de-Marsan, aux côtés du « Régiment » de chasse 2/30 Normandie-Niemen et de l'Escadron de chasse et d'expérimentation 3/330 Côte d'Argent.

A son tour, l'Escadron de Chasse 3/30 Lorraine, actuellement sur la BA104 d'Al Dhafra aux Emirats Arabes Unis, devient par le truchement d'un jeu d'écriture... l'Escadron de chasse 1/7 Provence.

Avec le retrait programmé des derniers Mirage 2000N en service depuis 1988, l'Escadron de chasse 2/4 La Fayette, stationné sur la BA125 d'Istres, sera regroupé avec l'Escadron de Chasse 1/91 Gascogne, sur la BA113 de Saint-Dizier pour assurer la permanence de la dissuasion nucléaire avec le tandem Rafale B/ASMPA depuis une plateforme unique.

Il est amusant de penser à cette heure que c'est au général André LANATA appelé à prendre les commandes de l'armée de l'Air le 20 septembre qu'incombera la responsabilité de parachever l'instauration des nouvelles escadres, échelons organiques supprimés il y a plus de vingt ans par son père... le général Vincent LANATA.

Récapitulatif des escadres aériennes

Celles créées en 2014

3^{ème} escadre de chasse. Base aérienne 133 Nancy Ochey. Elle regroupe : <ul style="list-style-type: none">- les 3 escadrons de chasse (<i>EC</i>) équipés de Mirages 2000D : 1/3 Navarre, 2/3 Champagne et 3/3 Ardennes ;- l'ETD 2/7 Argonne qui forme les nouveaux équipages sur Mirages 2000D.
31^{ème} escadre aérienne de ravitaillement et de transport stratégique EARTS. Base aérienne 125 Istres. Elle regroupe : <ul style="list-style-type: none">- le groupe de ravitaillement en Vol 2/91 Bretagne doté de C-135FR ;- l'escadron de soutien technique spécialisé ESTS 15/93.

36^{ème} escadre de commandement et de conduite aéroportée EC2A. Base aérienne 702 Avord. Elle regroupe les 4 unités autour des Boeing E-3F AWACS ;

Escadre sol / air de défense aérienne ESADA. Base aérienne 702 Avord. Elle est constituée du 1^{er} Régiment d'Artillerie de l'Air ESADA-1^{er} RAA de 3 unités dotées des systèmes CROTALE, SAMP/T Mamba dédiés à la défense sol/air...

Celles créés en 2015 avec leur évolution 2016

2^{ème} escadre de chasse. Base aérienne 116 Luxeuil. Elle regroupe :

- l'escadron de chasse 1/2 Cigognes ;
- l'escadron de soutien technique aéronautique 15.002 (2E.004 en 2015)

4^{ème} escadre de chasse. Base aérienne 113 Saint-Dizier. Elle regroupe :

- les 2 escadrons de chasse (EC) 1/7 Provence, 1/91 Gascogne qui deviendra **1/4 Gascogne courant 2016** ;
- l'escadron de chasse 2/4 La Fayette en 2016 (échelon précurseur Rafale)
- l'escadron de transformation Rafale 2/92 Aquitaine qui deviendra **3/4 courant 2016** ;
- l'escadron de soutien technique aéronautique 15.007 Haute-Marne qui deviendra **15.004 courant 2016**.

La numérotation des escadrons de la 4^{ème} escadre de chasse est attendue au plus tard à l'été 2016 avec le regroupement des Rafales biplace sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier. Cette évolution prendra en compte la transformation sur Rafale de l'escadron de chasse 2/4 La Fayette ainsi que le transfert des traditions de l'escadron de chasse 1/7 Provence à l'escadron Rafale stationné sur la base aérienne 104 d'Al Dhafra.

8^{ème} escadre de chasse. Base aérienne 120 Cazaux. Elle regroupe :

- les 2 escadrons de transition opérationnelle 1/8 Saintonge et 2/8 Nice ;
- l'escadron d'entraînement 2/2 Côte d'Or qui deviendra **3/8 courant 2016** ;
- l'escadron de soutien technique aéronautique 15.008 Pilat.

30^{ème} escadre de chasse. Base aérienne 118 Mont-de-Marsan. Elle regroupe :

- l'escadron de chasse 2/30 Normandie-Niemen ;
- l'escadron de chasse 3/30 Lorraine **en 2016** ;
- l'escadron de chasse et d'expérimentation 5/330 Côte d'Argent qui deviendra **1/30 courant 2016** ;
- l'escadron de soutien technique aéronautique 1E.118 Chalosse qui deviendra **15.030 courant 2016** ;
- le centre de formation Rafale 23.321 qui deviendra **23.030 courant 2016** ;
- l'équipe technique interarmées Rafale 61.590 qui deviendra **61.030 courant 2016** ;
- le bureau d'animation système Rafale.

L'évolution de la numérotation de la 30^{ème} EC est attendue au plus tard à l'été 2016 avec l'arrivée d'un escadron Rafale monoplace sur la base aérienne 118. Elle prendra en compte le transfert des traditions de l'EC 3/30 Lorraine à ce futur escadron.

61^{ème} escadre de transport. Base aérienne 123 Orléans. Elle regroupe :

- l'escadron de transport 1/61 Touraine ;
- le centre de soutien et d'administration des systèmes de mission 06.061 ;
- le centre d'instruction des équipages de transport 00.340 ;
- l'escadron de soutien technique aéronautique 2E.061 Loiret.

L'évolution de la numérotation des escadrons de la 61^{ème} escadre de transport fait l'objet de travaux complémentaires qui prennent en compte la montée en puissance de l'A400M et le transfert éventuel sur Orléans des traditions des escadrons Béarn et Anjou.

64^{ème} escadre de transport. Base aérienne 105 Evreux. Elle regroupe :

- les escadrons de transport 1/64 Béarn et 2/64 Anjou ;
- l'escadron électronique aéroporté 1/54 Dunkerque ;
- l'escadron de soutien technique aéronautique 2E.064.

L'évolution de la numérotation des escadrons de la 64^{ème} escadre de transport fait l'objet de travaux complémentaires qui prennent en compte :

- le transfert éventuel des traditions des escadrons Béarn et Anjou sur la base aérienne d'Orléans dans le cadre de la montée en puissance A400M ;
- l'arrivée sur Evreux des escadrons de transport Vercors et Ventoux à la fermeture de la plateforme de Creil. Il est déjà acté que l'escadron de soutien technique aéronautique prendra le code mécanographique 15.064.

Escadre aérienne de commandement et de conduite projetable EAC2P. Base aérienne 105 Evreux. Fin août 2015, l'escadre aérienne de commandement et de conduite projetable a repris les traditions du groupement de chasse de défense aérienne 550 en filiation indirecte. Elle intègre les unités du groupement tactique des systèmes d'information et de communications aéronautiques et de l'escadron de détection et de contrôle mobiles :

- l'escadron des systèmes de télécommunication tactiques 11.805 qui deviendra **11.550 courant 2016** ;
- l'escadron des systèmes de surveillance tactiques 12.805 qui deviendra **12.550 courant 2016** ;
- l'escadron des systèmes d'information tactiques 13.805 qui deviendra **13.550 courant 2016** ;
- l'escadron de détection et de contrôle mobiles 90.538 qui deviendra **90.550 courant 2016** .

Drapeau de la 1^{ère} escadre de chasse. CPOCAA Orange.

Le drapeau de la 1^{ère} escadre de chasse est confié à la garde du Centre de Préparation Opérationnelle du Combattant de l'Armée de l'Air (CPOCAA) situé à Orange.

Drapeau de la 7^{ème} escadre de chasse. Base aérienne 104 Al Dhafra.

Courant 2016, le drapeau de la 7^{ème} escadre de chasse sera confié à la base aérienne 104 d'Al Dhafra.



Escadre Aérienne de Commandement et de Conduite Projetable (EAC2P)

GENERALITES :

La création de l'Escadre Aérienne de Commandement et Conduite Projetable (EAC2P) a été décidée par le général d'armée aérienne Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air, dans le cadre de la mise au format BAXXI du plan stratégique « Unis Pour Faire Face ». Elle regroupe les compétences et les ressources issues du Groupement Tactique des Systèmes d'Information et de Communications Aéronautiques (GTSIC Aéro) 10.805, unité de projection des SSIC¹ de l'armée de l'air née de la fusion des 3 Groupes de Télécommunications (GT) 10.801 de Metz, 10.803 de Bordeaux, 10.800 d'Orléans et de l'Escadron de Soutien Technique Spécialisé (ESTS) 15.538 de Metz, ainsi que de l'Escadron de Détection et de Contrôle Mobiles (EDCM) 90.538.

Stationnée sur la Base aérienne 105 d'Evreux, l'EAC2P est constituée de cinq entités et regroupe un effectif de plus de 600 personnes. Le commandant d'escadre exerce son autorité sur l'état-major (EM) 00.550 comprenant la Division appui au commandement (DAC), le Bureau opérations (BOPS) et le Bureau technico-logistique opérationnel (BTLO), ainsi que sur l'Escadron des Systèmes de Télécommunications Tactiques (ESTT) 11.550, l'Escadron des Systèmes de Surveillance Tactiques (ESST) 12.550, l'Escadron des Systèmes d'Information Tactiques (ESIT) 13.550 et l'Escadron de Détection et de Contrôle Mobiles (EDCM) 90.550.

ROLE :

Unique réservoir de forces de l'armée de l'air dédié à l'appui SSIC des structures C2 Air et des forces aériennes déployées dans le cadre des opérations extérieures, des missions intérieures et des exercices interalliés et interarmées, l'EAC2P assure à l'armée de l'air son autonomie en entrée de théâtre. L'escadre assure également les missions d'appui SSIC des unités de défense sol-air engagées en accompagnement de la Force Opérationnelle Terrestre (FOT), des Forces Spéciales Air (FSA) et la gestion de la 3^{ème} dimension au-dessus du champ de bataille par la mise en œuvre des systèmes nécessaires et l'armement en personnel contrôleur des structures C2. A ce titre, l'EAC2P est responsable de la préparation, de la formation, de l'entraînement et de la mise à disposition des ressources humaines nécessaires à la projection ainsi que du soutien des matériels qu'elle détient.

¹ Systèmes de Surveillance d'information et de communications

L'EAC2P doit être en mesure de projeter en tous lieux, en toutes circonstances et sans préavis, les moyens requis permettant :

- Le déploiement, la mise en œuvre et le soutien des systèmes de télécommunications tactiques (satellites, hertziens, filaires tactiques) ;
- Le déploiement, la mise en œuvre et le soutien des systèmes de surveillance tactiques contribuant à la gestion de la 3^{ème} dimension (systèmes de détection, d'aide à l'atterrissage, à la navigation aérienne, de contrôle, les liaisons de données tactiques ainsi que les stations météo déployables) ;
- Le déploiement, la mise en œuvre et le soutien des systèmes d'information et réseaux opérationnels,
- L'armement des structures de coordination dans la 3^{ème} dimension et le contrôle aérien tactique.

Par ailleurs, l'EAC2P œuvre également dans les domaines prégnants, de la qualification et de l'interopérabilité des systèmes d'information, de la lutte informatique défensive et de gestion des fréquences.

Enfin, elle participe notamment aux expérimentations et exercices destinés à qualifier les systèmes avant leur livraison aux forces.